



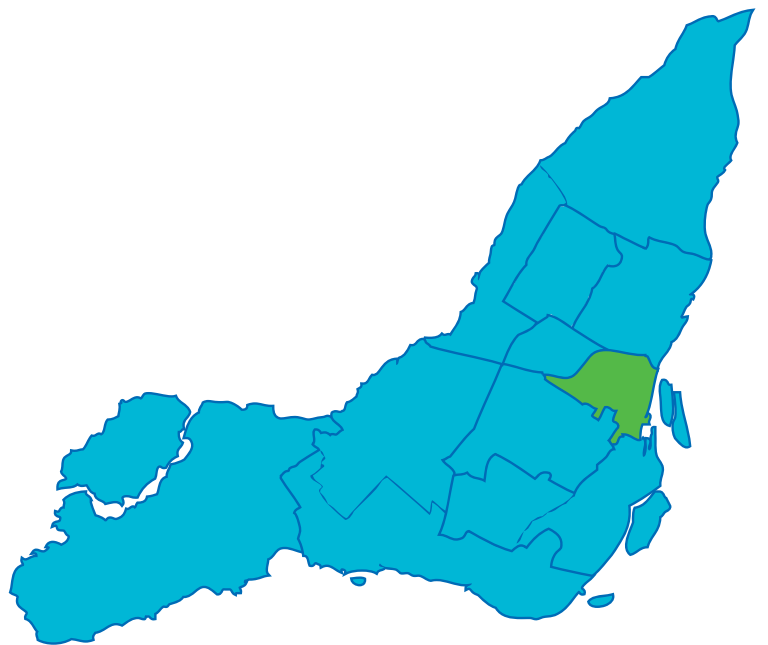
Le rapport annuel  
**2009-2010**  
du CSSS Jeanne-Mance

## Nos installations

CLSC des Faubourgs  
CLSC du Plateau-Mont-Royal  
CLSC Saint-Louis-du-Parc

Centre d'hébergement Armand-Lavergne  
Centre d'hébergement Bruchési  
Centre d'hébergement du Centre-Ville-de-Montréal  
Centre d'hébergement du Manoir-de-l'Âge-d'Or  
Centre d'hébergement Émilie-Gamelin  
Centre d'hébergement Ernest-Routhier  
Centre d'hébergement Jean-De La Lande

[www.csssjeannemance.ca](http://www.csssjeannemance.ca)



Centre de santé et de services sociaux  
Jeanne-Mance

Centre affilié universitaire



Réseau montréalais des CSSS  
et des hôpitaux promoteurs de santé  
Un réseau fondé par l'OMS

## Message du président et de la directrice générale

Le CSSS Jeanne-Mance est, plus que jamais, au cœur de l'action. L'année 2009-2010 aura été riche en événements, prévus et imprévisibles. À titre d'exemple, tout le monde se rappelle encore de la campagne de vaccination contre la grippe A (H1N1). Cette opération d'une ampleur sans précédent aura mobilisé, pendant plusieurs semaines, le personnel du CSSS Jeanne-Mance.

Durant la dernière année, les équipes du CSSS, en collaboration avec les partenaires des tables de concertation et du Comité de vigie sur le développement social, ont tracé un portrait exhaustif de la population du territoire. Les résultats de cet exercice, publiés dans le document *Quartiers à la loupe : un portrait pour l'action* ont mis en lumière certains enjeux qui requièrent la mobilisation des ressources au cours des prochaines années. Ces enjeux sont décrits dans le Plan d'action local en santé publique 2010-2015, adopté par le conseil d'administration en avril dernier. Ce plan d'action témoigne de notre engagement à travailler de façon concertée à l'amélioration de l'état de santé de la population, notamment en matière de santé mentale, de prévention du suicide, de maladies chroniques, de violence à l'égard des femmes et des personnes âgées ainsi que des infections transmissibles sexuellement et par le sang (ITSS).

Prenez le temps de visiter notre nouveau site Web au [www.csssjeannemance.ca](http://www.csssjeannemance.ca). Vous y trouverez une foule de renseignements pratiques, telles les coordonnées et les heures d'ouverture de nos installations, ainsi que de l'information sur les soins et les services offerts par le CSSS. Dans une section du site réservée aux publications, vous pourrez notamment consulter les anciens numéros du journal Le Jeanne-Mance, les rapports annuels, les mémoires présentés devant diverses instances par les intervenants du CSSS ainsi que des documents pouvant être très utiles aux partenaires de l'établissement. Vous y trouverez notamment la version électronique des *Quartiers à la loupe*.

Pour la première fois depuis sa création, le CSSS Jeanne-Mance n'a pas réussi à terminer l'année en équilibre budgétaire. Un comité d'optimisation a rapidement été créé afin de produire un plan de retour à l'équilibre budgétaire, qui a été soumis à l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal. Plusieurs facteurs contribuent à expliquer ce déficit, dont la fermeture, à l'automne 2008, du Centre d'hébergement Jacques-Viger. Des mesures de redressement ont rapidement été mises en place et d'autres suivront au cours de l'année 2010-2011. Le CSSS Jeanne-Mance peut heureusement compter sur la mobilisation du personnel, des gestionnaires et des médecins pour traverser cette période de grands bouleversements organisationnels.

Le CSSS Jeanne-Mance est privilégié de pouvoir compter sur l'appui de la Fondation CSSS Jeanne-Mance, qui soutient les programmes et les services offerts aux clientèles du CSSS et certains projets du Centre de recherche de Montréal sur les inégalités sociales, les discriminations et les pratiques alternatives de citoyenneté (CREMIS) du CSSS Jeanne-Mance.

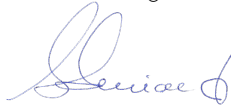
La santé et le bien-être de la population du territoire et des résidents sont au cœur des préoccupations des intervenants, des médecins, des gestionnaires, des bénévoles, des familles, des partenaires et des administrateurs qui travaillent et fréquentent le CSSS Jeanne-Mance. Merci à chacun de vous pour votre dévouement et votre humanité.

Le président du conseil d'administration,



Ron Rayside

La directrice générale,



Sylvie Simard





## Portrait du CSSS Jeanne-Mance

Le CSSS Jeanne-Mance assure des services de santé et sociaux à la population de son territoire, soit à plus de 138 490 personnes, représentant 7,5 % de la population montréalaise. Le territoire est composé de huit quartiers de voisinage : Saint-Louis, Mile-End, Plateau-Est et Plateau-Ouest, situés dans l'arrondissement Plateau-Mont-Royal et, Sainte-Marie, Saint-Jacques, Faubourg Saint-Laurent et Vieux-Montréal, situés dans l'arrondissement Ville-Marie.

Situé au cœur de la métropole, le territoire du CSSS Jeanne-Mance accueille près de 500 000 visiteurs par jour et est le lieu où s'exprime de façon plus marquée, un ensemble de problématiques caractéristiques des centres des grandes villes.

Le CSSS Jeanne-Mance regroupe les CLSC des Faubourgs, du Plateau-Mont-Royal et Saint-Louis-du-Parc et les centres d'hébergement Armand-Lavergne, Bruchési, du Centre-Ville-de-Montréal, du Manoir-de-l'Âge-d'Or, Émilie-Gamelin, Ernest-Routhier et Jean-De La Lande. Le CSSS Jeanne-Mance représente bien plus que le regroupement de ses installations physiques, il est un véritable réseau local de services de santé et de services sociaux qui, avec la collaboration de ses partenaires, s'apprête à assumer pleinement sa responsabilité populationnelle.



## Notre engagement

Le personnel, les médecins et les partenaires du CSSS Jeanne-Mance s'engagent à agir en amont des problèmes de santé et des problèmes sociaux et à mettre en œuvre les moyens nécessaires pour que la population du territoire ait accès à des soins de santé et à des services sociaux adaptés à ses besoins et dans les meilleurs délais possibles. Le CSSS Jeanne-Mance veut aussi créer, au sein de son réseau local, des conditions et des environnements favorables pour aider les personnes à prendre leur santé en main afin que chacun ait les capacités physiques et psychologiques ainsi que les ressources requises pour mener une vie active et agir dans son milieu.

## Une culture de recherche et d'enseignement

La désignation de centre affilié universitaire confère au CSSS Jeanne-Mance une importante mission d'enseignement et de recherche. Il contribue ainsi à l'avancement des connaissances et à la formation des professionnels. En 2009-2010, 732 stagiaires ont été accueillis dans les différentes équipes pour un total de 11 335 jours de stage.

Le Centre de recherche de Montréal sur les inégalités sociales, les discriminations et les pratiques alternatives de citoyenneté (CREMIS) du CSSS a poursuivi la consolidation des activités scientifiques au sein de l'établissement. Au total, 45 projets de recherche sont en cours. Le CREMIS a notamment présenté publiquement les résultats de la recherche « Les jeunes d'origine haïtienne et le système pénal juvénile » sous la direction de Christopher McAll et Léonel Bernard dont ont abondamment parlé les médias dans le contexte des discussions autour du profilage racial des jeunes.

Le CREMIS s'est aussi engagé dans un projet d'envergure : le Projet de recherche et de démonstration en santé mentale et itinérance (Chez soi), financé par la Commission canadienne de la santé mentale. Il participe également au projet de recherche évaluative du programme Bien dans mes baskets, financé par la Fondation du CSSS Jeanne-Mance. Cette recherche est dirigée par Suzanne Laberge de l'Université de Montréal et par Martin Dusseault, intervenant social du CSSS Jeanne-Mance.



## Amélioration continue de la qualité des soins et des services

La recherche de la qualité des soins et des services est au cœur de chaque geste posé au CSSS Jeanne-Mance. Afin de soutenir les actions d'amélioration continue, l'établissement vient de se doter d'un nouveau cadre conceptuel, d'une politique et d'un programme de gestion intégrée de la qualité.

Durant l'exercice 2009-2010, la commissaire locale aux plaintes et à la qualité des services a traité 139 dossiers : 105 dossiers de plainte, 26 dossiers d'assistance et 8 dossiers d'intervention. Aucun dossier n'a été retenu par le Protecteur du citoyen pour examen en deuxième instance. Le délai de traitement moyen des dossiers de la commissaire aux plaintes a été de 13 jours. La commissaire a effectué une tournée d'information auprès des résidents de chacun des centres d'hébergement et de l'ensemble des employés du CSSS Jeanne-Mance en mai et juin 2009. Le traitement des plaintes et le code d'éthique ont été expliqués.

Plusieurs témoignages de reconnaissance et de satisfaction à l'égard des services offerts ont été reçus et transmis aux intervenants concernés.

## Faits saillants de l'actualité 2009-2010

### La vaccination contre la grippe A (H1N1)

La campagne de vaccination contre la grippe A (H1N1) a représenté une opération d'une ampleur sans précédent. Les employés du CSSS ont relevé ce défi avec succès, grâce à leur capacité de mobilisation. La séquence de vaccination, ajustée presque quotidiennement par le ministère de la Santé et des Services sociaux et les autorités de santé publique, a d'abord entraîné l'ouverture d'un centre de vaccination temporaire, mis en place au CLSC du Plateau-Mont-Royal. Peu après, l'Agora du Centre d'hébergement du Centre-Ville-de-Montréal a également été transformée en centre de vaccination pour les employés du réseau de la santé du territoire. C'est en novembre que le CSSS ouvrait son centre de vaccination massive au Palais des congrès de Montréal. Au terme de l'exercice, près de 95 000 personnes ont été vaccinées par le personnel du CSSS Jeanne-Mance. Tout au long du processus, des moyens de rejoindre les clientèles vulnérables qui vivent sur le territoire ont été mis en place. Des équipes se sont notamment déplacées dans les parcs et les refuges pour offrir le vaccin aux personnes qui vivent en situation d'itinérance.

### Intégration de la mission hospitalière

Les travaux préparatoires à l'intégration de la mission hospitalière du CSSS Jeanne-Mance se sont poursuivis pendant toute l'année. Mentionnons notamment la préparation du transfert d'activité de la Clinique de médecine familiale de l'Hôpital Notre-Dame vers le CSSS Jeanne-Mance, qui s'est effectué le 1<sup>er</sup> avril 2010. Un comité d'orientation stratégique a aussi été mandaté pour cibler les opportunités d'intégration de services pouvant répondre aux besoins de la population, en continuité avec les services de première ligne offerts par le CSSS, notamment en santé mentale.



### Comité de vigie

Le Comité de vigie sur le développement social, créé en 2006 à l'initiative du CSSS Jeanne-Mance, regroupe diverses instances du territoire qui partagent des objectifs communs en matière de développement de la communauté. Le Comité de vigie constitue un lieu d'échanges privilégié, car il est composé de représentants du CSSS, des arrondissements Plateau-Mont-Royal et Ville-Marie, de la Commission scolaire de Montréal, de la Corporation de développement économique communautaire (CDEC) Centre-Sud/Plateau Mont-Royal et des trois tables de concertation sur le développement social du territoire. Les membres du comité ont identifié deux grands enjeux communs touchant le territoire du CSSS Jeanne-Mance : la préservation de la mixité sociale et la lutte contre la pauvreté. Dans cette perspective, le comité a ciblé trois priorités de développement social : l'accès au logement, la sécurité alimentaire ainsi que l'insertion sociale et professionnelle.

### Les Quartiers à la loupe et le plan d'action local de santé publique

C'est au Comité de vigie que revient l'initiative de mettre à jour le document *Quartiers à la loupe*. Le lancement officiel de cette publication a été réalisé en octobre 2009, lors de la séance publique d'information du CSSS. En brochant un tableau détaillé de la population du territoire, ce document s'avère un outil précieux pour prioriser les actions dans la communauté. *Quartiers à la loupe : un portrait pour l'action* est le résultat d'un grand travail de recherche et de consultation mené en collaboration avec les partenaires du territoire. L'adoption du plan d'action local de santé publique du CSSS Jeanne-Mance par le conseil d'administration, en février dernier, résulte également d'une démarche de consultation, largement alimentée par les données sur l'état de santé de la population publiées dans les *Quartiers à la loupe*. Le plan d'action a été élaboré sous forme de fiches regroupées sous huit grandes orientations. Pour chacune de ces orientations, des objectifs de prévention ont été ciblés et des actions ont été identifiées pour permettre de les atteindre.

### Participation à la transformation du réseau en hébergement

Les centres d'hébergement du CSSS Jeanne-Mance ont été fortement sollicités par l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal dans le cadre de son plan de transformation du réseau en hébergement. Les équipes ont dû se mobiliser à plusieurs reprises au cours de l'année afin de se préparer à accueillir de nouvelles clientèles, et ce, dans des délais très courts.

### Boîte à outils Santé mentale et personnes âgées : s'outiller pour intervenir ensemble

Mandatées par le comité santé mentale en hébergement, deux psychologues et deux infirmières ont élaboré un outil destiné à soutenir les intervenants qui œuvrent auprès des personnes âgées souffrant de problèmes de santé mentale. *Santé mentale et personnes âgées : s'outiller pour intervenir ensemble* a gagné le prix régional Innovation clinique 3M 2009. La ministre responsable des Aînés, Marguerite Blais, a tenu à être présente au lancement officiel de la boîte à outils, le 25 février dernier. Elle s'est montrée impressionnée par le travail exceptionnel réalisé par nos quatre intervenantes.



### Des guichets d'accès pour mieux répondre aux clientèles

Le guichet d'accès en santé mentale pour adulte du territoire du CSSS Jeanne-Mance a été inauguré le 2 novembre 2009. Ce nouveau service, formé de professionnels du CSSS et du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM) assure les fonctions d'accueil, de triage, de conseil, d'évaluation, d'orientation et de liaison de la clientèle avec la gamme de services existants en santé mentale. Une ligne téléphonique réservée aux intervenants du réseau permet de communiquer rapidement et directement avec le personnel du guichet.

Le guichet d'accès pour la clientèle sans médecin de famille a ouvert le 30 juin 2009. Les cas les plus urgents peuvent ainsi être pris rapidement en charge par un médecin inscrit au guichet qui accepte des nouveaux patients.

## Nos CLSC – À l'écoute de la communauté

Le CSSS Jeanne-Mance regroupe les CLSC des Faubourgs, du Plateau-Mont-Royal et Saint-Louis-du-Parc. Au cours de l'année 2009-2010, les intervenants des CLSC ont vu 48 662 usagers différents, au cours de 406 615 interventions.

Programme	Nombre d'usagers différents	Nombre d'interventions
Services à domicile	4 768	220 799
Services courants de santé	19 613	57 658
Services courants psychosociaux	614	5 163
Services en santé mentale	1 025	8 224
Services famille-enfance-jeunesse	10 770	39 505
Services spécifiques	9 751	25 686
Services de santé publique	2 985	3 007
Services médicaux	20 527	46 038
Projets de recherche	21	535
Total CLSC	48 662	406 615

### Des services en CLSC pour répondre aux besoins de la population

Le projet d'accueil harmonisé pour toutes les demandes de services en CLSC a été élaboré. Ces grands travaux permettront une réponse mieux adaptée aux besoins des personnes. L'équipe d'organisation communautaire a été très active dans le soutien des projets de la communauté. Outre les interventions en soutien à la vie associative de plusieurs organismes communautaires, l'année fut marquée par la participation et l'appui aux événements qui ont rassemblé des citoyens, des organismes communautaires et des institutions.

#### Prévention

Le centre d'éducation pour la santé, qui fait la promotion de saines habitudes de vie, a bonifié ses services. Les activités de proximité se développent, notamment dans le secteur de la prévention des infections transmissibles sexuellement et par le sang (ITSS).



## Famille-enfance-jeunesse

La programmation d'activités entourant la naissance est vaste : cours prénataux accessibles dans toutes les installations CLSC, visite à domicile à la suite d'une naissance, suivi adapté en fonction des besoins des familles, clinique d'allaitement, vaccination, activités sur l'introduction des aliments solides et activités sur le développement optimal de l'enfant. L'offre de service est bonifiée par le travail d'une équipe de sages-femmes, qui a donné naissance à plus de 100 bébés durant la dernière année. Le CSSS offre un large éventail d'activités en lien avec le développement des enfants. Ceux qui présentent des retards de développement peuvent notamment bénéficier d'activités adaptées à leurs besoins.

Les équipes jeunes en difficulté, Crise-Ado-Famille-Enfance (CAFE), santé mentale jeunesse, déficience intellectuelle et troubles envahissants du développement (DI-TED) offrent également des services plus spécialisés, en collaboration avec les partenaires de la communauté et les autres établissements du réseau.

## Soutien à domicile

Une révision des services d'aide à domicile a été effectuée pour assurer un traitement équitable des clientèles du territoire, soutenir l'élaboration des plans d'intervention des intervenants et favoriser une utilisation efficiente des ressources sans compromettre le maintien à domicile et la qualité de vie des personnes. Également, la Direction des programmes de soutien à domicile et de réadaptation contribue, en collaboration avec les équipes en hébergement, au plan montréalais pour soutenir le désengorgement des urgences.

## Services spécifiques

La réputation des équipes Côté Cour, ITSS, IVG, Itinérance, Santé au travail, Services aux migrants et UPS-Justice dépassent largement les frontières du territoire. En 2009-2010, l'équipe du programme Côté Cour s'est investie dans le déploiement du Protocole de collaboration intersectorielle pour les enfants exposés à la violence conjugale sur l'ensemble du territoire montréalais en plus d'offrir plusieurs sessions de formation auprès des intervenants judiciaires et sociaux ainsi que dans les universités montréalaises.

Depuis mai 2009, les équipes des programmes Santé au travail - Établissements et Pour une maternité sans danger sont regroupées sous un même toit, au 5 800, rue Saint-Denis. Le processus de standardisation du traitement des demandes du programme Pour une maternité sans danger a permis à cette équipe de répondre à plus de 10 000 demandes durant l'année. Cette méthode de travail fait maintenant l'objet d'une attention particulière de la part des autres équipes de santé au travail des diverses régions du Québec.

En octobre 2009, un nouveau projet a été développé par les équipes itinérance et UPS-J. L'équipe mobile de référence et d'intervention en itinérance (EMRII) est la pierre angulaire des nouvelles orientations adoptées en matière d'itinérance au Service de police de la Ville de Montréal (SPVM). Cette équipe, formée de deux policiers et de deux intervenants du CSSS Jeanne-Mance, a pour mandat de réaliser du travail de proximité pour rejoindre des personnes en situation d'itinérance ou à risque de le devenir, qui font régulièrement l'objet d'interventions policières et qui présentent des facteurs de vulnérabilité.

Le projet Programme d'accompagnement justice-santé mentale (PAJ-SM) découle d'un partenariat entre les ministères de la Justice, de la Sécurité publique et de la Santé et des Services sociaux. Les principaux objectifs du projet visent à éviter l'emprisonnement et à éviter les risques de récidive de la personne qui présente des problèmes de santé mentale.



## Nos centres d'hébergement – Voir au bien-être des résidents

Le CSSS Jeanne-Mance héberge près de 1 200 résidents dans ses sept centres d'hébergement et supervise les activités de 100 places en ressources intermédiaires et alternatives du territoire. En 2009-2010, le personnel qui travaille en hébergement a participé activement à toutes les étapes de la planification et de l'organisation de la vaccination des résidents, de même qu'aux activités de vaccination massive de la population.

### Admissions permanentes en centre d'hébergement durant l'année 2009-2010

Armand-Lavergne	25
Bruchési	32
Du Centre-Ville-de-Montréal	16
Du Manoir-de-l'Âge-d'Or	63
Émilie-Gamelin	64
Ernest-Routhier	31
Jean-De La Lande	90

### Transformation du réseau hébergement

Au cours de l'année, le CSSS a procédé à plusieurs transformations au niveau de ses lits d'hébergement afin de mieux répondre aux besoins identifiés par l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal en lien avec la clientèle du programme personnes en perte d'autonomie liée au vieillissement - désengorgement des urgences.

### Visite ministérielle au Centre d'hébergement Émilie-Gamelin

En février 2010, le Centre d'hébergement Émilie-Gamelin a reçu les représentants d'une visite ministérielle de deux jours concernant la qualité de vie des résidents hébergés à l'unité de santé mentale. La visite s'est très bien déroulée et des commentaires positifs ont été formulés lors de la séance synthèse concernant les différentes interventions et les programmes en place.

### Milieu de vie

L'implantation des orientations ministérielles sur le milieu de vie s'est poursuivie. Un colloque traitant de la santé mentale a eu lieu en mai 2009 et plus de 250 intervenants y ont participé, ce qui a permis d'échanger avec des experts sur les interventions à privilégier face aux clientèles aux prises avec des problèmes de santé mentale.

### Amélioration continue et gestion des risques

Dans le cadre du programme d'amélioration continue de la qualité et de la gestion des risques, des efforts ont été déployés pour implanter le programme de prévention des chutes au Centre d'hébergement Ernest-Routhier. Le déploiement de la grille d'évaluation de la douleur et des opiacés ont fait l'objet de formations et de suivis auprès des équipes d'infirmières et d'infirmières auxiliaires. La politique concernant la double identification des usagers et la procédure d'intervention en présence d'une personne présentant un comportement violent en centre d'hébergement ont été élaborées et déployées dans tous les centres d'hébergement du CSSS Jeanne-Mance.



## Des ressources humaines compétentes et engagées

La qualité des services offerts au CSSS Jeanne-Mance repose sur l'engagement de ses ressources humaines. Plus de 2 800 employés, 130 médecins et 500 bénévoles travaillent à accomplir l'importante mission dont est investie le CSSS Jeanne-Mance, soit d'améliorer la santé de la population et de veiller à son bien-être.

Cette année, la Direction des ressources humaines a joué un rôle de leader en créant, entre autres, trois comités stratégiques au sein desquels participent des directeurs, des gestionnaires et des représentants des instances professionnelles et syndicales : le comité de la planification de la main-d'œuvre, le comité paritaire en santé et sécurité du travail et le comité du plan de développement des ressources humaines (PDRH) dont le mandat a été réactualisé.

## Des membres du conseil d'administration engagés

La direction du CSSS Jeanne-Mance tient à remercier le président de son conseil d'administration, Ron Rayside et chacun des membres qui y siègent. Leur engagement profond et bénévole est précieux et permet de mieux faire connaître le CSSS au sein de la communauté.

Membres	Collèges électoraux
Ron Rayside, président	Population
André Savoie, vice-président	Agence de la santé et des services sociaux
Sylvie Simard, secrétaire	Directrice générale intérimaire
Valentina Barbosa	Cooptation
Richard Bastien	Population
Ginette Beaulieu	Personnel non clinique
Marie-Dominique Beaulieu	Universités
Soraya Boutaouche	Ministère de la Santé et des Services sociaux
Hélène Couture	Cooptation
Françoise Dufresne	Conseil des sages-femmes
Éric Forget	Population
Christian Fortin	Département régional de médecine générale
Sylvie Gaudet	Conseil multidisciplinaire
Élizabeth Gauthier	Conseil des infirmières et infirmiers
Marie-Hélène Gauthier	Population
Sylvie Goyette	Conseil multidisciplinaire
Pierre Hébert	Agence de la santé et des services sociaux
Jean Noiseux	Comité des usagers
Élizabeth Robinson	Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens



## États des résultats (activités principales) pour l'exercice financier

	2009-2010	2008-2009
<b>Revenus</b>		
Agence et Ministère	149 827 532 \$	147 050 313 \$
Autres revenus	18 932 499 \$	18 944 637 \$
<b>Total des revenus</b>	<b>168 760 031 \$</b>	<b>165 994 950 \$</b>
<b>Charges</b>		
Salariales	91 666 803 \$	88 485 694 \$
Avantages sociaux	23 050 030 \$	22 827 611 \$
Charges sociales	13 288 549 \$	11 754 293 \$
Médicaments	2 291 322 \$	2 563 705 \$
Fournitures médicales et chirurgicales	2 140 985 \$	1 822 983 \$
Denrées alimentaires	3 443 554 \$	3 332 826 \$
Créances douteuses	203 474 \$	258 458 \$
Variation provision pour vacances, congés divers	- \$	(95 001) \$
Autres charges	33 980 809 \$	36 078 143 \$
<b>Total des charges</b>	<b>170 065 526 \$</b>	<b>167 028 712 \$</b>
<b>Excédent des charges sur les revenus</b>	<b>(1 305 495) \$</b>	<b>(1 033 762) \$</b>
Contributions en provenance de l'avoir propre et d'autres fonds	1 021 013 \$	951 274 \$
Contribution affectées au fonds d'immobilisations - projets autofinancés	433 438 \$	4 000 \$
Contribution affectées au fonds d'immobilisations - autres	123 432 \$	- \$
<b>Excédent des charges sur les revenus après contributions provenant ou affectées à d'autres fonds</b>	<b>(841 352) \$</b>	<b>(86 488) \$</b>



## État des résultats (activités accessoires) pour l'exercice financier

	2009-2010	2008-2009
<b>Revenus</b>		
Financement public et parapublic	4 147 456 \$	2 454 151 \$
Autres revenus	309 595 \$	329 949 \$
<b>Total des revenus</b>	<b>4 456 751 \$</b>	<b>2 784 100 \$</b>
<b>Charges</b>		
Salaires	1 988 951 \$	1 535 952 \$
Avantages sociaux	433 602 \$	383 858 \$
Charges sociales	344 897 \$	301 942 \$
Variation provision pour vacances, congés divers	- \$	16 197 \$
Autres charges	1 235 974 \$	441 369 \$
<b>Total des charges</b>	<b>4 003 424 \$</b>	<b>2 679 318 \$</b>
<b>Excédent des revenus sur les charges après contributions</b>	453 327 \$	104 782 \$
Contributions affectées au fonds de stationnement	- \$	39 624 \$
Contributions affectés au fonds d'immobilisation	376 376 \$	- \$
<b>Excédent des revenus sur les charges après contributions affectées à d'autres fonds</b>	76 951 \$	65 158 \$

## État des résultats (activités principales et accessoires) pour l'exercice financier

	2009-2010	2008-2009
<b>Excédent des charges sur les revenus du fonds d'exploitation après contributions provenant ou affectées à d'autres fonds</b>	<b>(764 401) \$</b>	<b>(21 330) \$</b>



## La Fondation, un partenaire essentiel

Les membres du conseil d'administration de la Fondation CSSS Jeanne-Mance et sa présidente-directrice générale, M<sup>me</sup> Michelle Mercier, remercient tous les généreux donateurs et chacune des personnes qui ont soutenu la Fondation tout au long de l'année 2009-2010. Les sommes recueillies ont permis de verser une somme de 514 774 \$ au CSSS Jeanne-Mance.

La Fondation contribue à la réalisation de projets concrets qui viennent en aide aux personnes les plus vulnérables de la communauté. Elle permet notamment l'achat d'équipements destinés au bien-être des personnes hébergées dans les centres d'hébergement et participe à la mise en place de projets de recherche novateurs qui donnent déjà des résultats probants.

La Fondation exprime sa vive gratitude à tous ceux qui permettent la réalisation de ces projets.

Visitez le [www.fondationcsssjeannemance.ca](http://www.fondationcsssjeannemance.ca) pour découvrir les différentes façons qui sont offertes pour soutenir les activités de la Fondation.

### Liste des membres du conseil d'administration au 31 mars 2010

Président : Germain Carrière

Vice-président : Pierre Dansereau

Trésorier : Gilles Émond

Secrétaire : Pascal Lépine

### Administrateurs :

Claude Boileau

Ginette Desjardins

Michel Desrosiers

Pierre Hébert

André J. Bourque

Claude Leblanc

Guyline Lehoux

Jacques Poirier

Sylvie Roy

Sylvie Simard



Fondation  
Centre de santé et de services sociaux  
Jeanne-Mance



## Fondation Centre de santé et de services sociaux Jeanne-Mance

### États des résultats de l'exercice terminé le 31 mars 2010

	Fonds affectés	Fonds non affectés	Total	
			2010	2009
<b>Produits</b>				
Campagne annuelle	328 005	69 778	397 783	182 676
Activités de financement	-	331 549	331 549	232 550
Subvention gouvernementale	13 531	52 395	65 926	52 984
Dons planifiés	-	19 998	19 998	-
Intérêts	-	4 145	4 145	25 033
Contributions - Fondation du Grand Montréal	-	5 458	5 458	-
Contributions - Frais administratifs	(31 262)	31 262	-	-
Autres	-	13 214	13 214	18 172
	<b>310 274</b>	<b>527 799</b>	<b>838 073</b>	<b>511 415</b>
<b>Charges</b>				
Salaires et charges sociales	-	143 135	143 135	109 712
Coût des activités de financement	-	98 478	98 478	58 245
Frais de déplacement	-	305	305	963
Frais de représentation	-	862	862	950
Dépenses de bureau	-	1 418	1 418	498
Honoraires	-	6 543	6 543	42 985
Frais d'association	-	1 871	1 871	661
Frais de formation	-	4 311	4 311	-
Amortissement	1 395	-	1 395	1 395
Frais financiers	-	2 436	2 436	1 121
Autres	-	120	120	126
	<b>1 395</b>	<b>259 479</b>	<b>260 874</b>	<b>216 656</b>
Excédent des produits sur les charges avant contributions	<b>308 879</b>	<b>268 320</b>	<b>577 199</b>	<b>294 759</b>
<b>Contributions</b>				
Au Centre de santé et de services sociaux Jeanne-Mance				
Projets	386 099	63 377	449 476	253 366
Aux usagers du Centre de santé et de services sociaux Jeanne-Mance				
Projets	13 873	53 582	67 455	56 357
Biens et services	-	2 844	2 844	633
	<b>399 972</b>	<b>119 803</b>	<b>519 775</b>	<b>310 356</b>
<b>(Insuffisance) excédent des produits sur les charges</b>	<b>(91 093)</b>	<b>148 517</b>	<b>57 424</b>	<b>(15 597)</b>





## Fondation Centre de santé et de services sociaux Jeanne-Mance

### Bilan au 31 mars 2010

	Fonds affectés	Fonds non affectés	Total	
			2010	2009
<b>Actif</b>				
Encaisse	-	510 494	510 494	865 396
Placements temporaires	-	401 007	401 007	-
Débiteurs	-	53 552	53 552	14 486
Frais payés d'avance	-	5 000	5 000	25 408
Somme à recevoir des fonds non affectés, sans intérêt ni modalités de remboursement	198 521	-	-	-
Immobilisations	2 085	-	2 085	3 480
	<b>200 606</b>	<b>970 053</b>	<b>972 138</b>	<b>908 770</b>
<b>Passif</b>				
Créditeurs et charges à payer	-	24 648	24 648	24 607
Revenus perçus d'avance	-	116 925	116 925	91 024
Somme à payer aux Fonds affectés, sans intérêt ni modalités de remboursement	-	198 521	-	-
	-	<b>340 094</b>	<b>141 573</b>	<b>115 631</b>
Engagements				
<b>Soldes de fonds</b>				
Affectés d'origine externe	198 521	-	198 521	288 219
Investis en immobilisations	2 085	-	2 085	3 480
Non affectés	-	629 959	629 959	501 440
	<b>200 606</b>	<b>629 959</b>	<b>830 565</b>	<b>793 139</b>
	<b>200 606</b>	<b>970 053</b>	<b>972 138</b>	<b>908 770</b>

